

Les directives récemment publiées relatives à la Loi sur le respect de la dignité de tous les élèves (DASA) et sur les droits des élèves immigrants sont désormais disponibles dans les 20 langues les plus parlées dans l'État de New York, a annoncé aujourd'hui la Commissaire à l'Éducation de l'État, MaryEllen Elia. En réponse à la hausse du nombre de signalements d'incidents d'intimidation, de discrimination et de harcèlement dans tout le pays et aux sentiments de peur et de confusion instillés par les récentes mesures fédérales, le Département de l'Éducation de l'État, de concert avec le bureau du Procureur général, a émis des directives à l'intention des districts scolaires sur ces sujets importants. Désormais, les parents, les tuteurs et les autres personnes concernées bénéficient d'un accès élargi à ces directives d'importance cruciale.

« En prés

immigrants à fréquenter les écoles publiques de New York sans crainte de représailles. Ces